

CALQ : Le SPGQ s'apprête à recourir à la médiation

Description

Info-Négo : Négociation au CALQ – Vol 1 no 2 – 20 juin 2023

Alors que le SPGQ, les musées nationaux et BAnQ se sont entendus ce printemps sur une structure salariale reconnaissant le caractère distinctif du secteur culturel, nous nous étonnons de l'obstination de l'employeur à maintenir une offre décevante pour le personnel professionnel du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

À maintes reprises, le SPGQ a fait la démonstration que les milieux majoritairement féminins comme celui de la culture subissaient une discrimination salariale systémique. En offrant moins que l'entente intervenue avec la fonction publique ou dans le secteur culturel, le CALQ rate une occasion de reconnaître le travail de son personnel professionnel. Pire : il perpétue cette iniquité ! C'est d'autant plus décevant que le syndicat a réussi à combler en partie cet écart de rémunération avec les organisations majoritairement masculines tout en apportant une équité entre les organismes du secteur culturel.

Contrairement aux musées nationaux et à BAnQ, le CALQ ne semble pas vouloir se tourner vers le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) afin d'obtenir un mandat équitable qui reconnaît l'expertise de son personnel professionnel.

Par ailleurs, le syndicat ne s'explique pas que la teneur du mandat octroyé par le SCT soit inférieure à celui des musées nationaux et à BAnQ. Le bon sens voudrait que le mandat du CALQ ait déjà été majoré par le SCT selon les paramètres des ententes intervenues dans le secteur culturel.

Médiation

Devant l'immobilisme du CALQ, le SPGQ s'apprête à effectuer une demande de médiation auprès du ministère du Travail. Nous espérons que cette démarche dénouera rapidement l'impasse considérant que les clauses normatives sont réglées à l'exception d'une seule.

Solidarité et mandat de grève

La solidarité et la mobilisation seront plus que jamais nécessaires pour démontrer à votre employeur que vous ne devriez pas être les seuls à porter et à défendre la mission de l'organisation.

Nous évaluerons la pertinence d'utiliser le mandat de grève voté le 1^{er} juin dernier selon l'évolution de la situation. D'autres actions vous seront proposées sous peu afin de montrer votre détermination à rejeter les offres cavalières de l'employeur.

Votre comité de négociation

Hélène Laroche
Alexandre Martin

Conseiller à la négociation

Mathieu Mercier

Responsable politique de la négociation

Martin Trudel, troisième vice-président

Categorie

1. Info-Négo

date créée

20 Juin 2023